

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE BON COMBAT

ANTÉRIEUREMENT L'ETUDIANT

ABONNEMENT

\$1.00 par ANNEE

9ième ANNÉE

20 AVRIL 1893

No 9

Adveniat regnum tuum.

M. Fréchette et la question d'éducation

IL PREND LA CLEF DES CHAMPS !

M. Fréchette est choqué de nos remarques, en réponse à son article sur l'exposition des Frères des Ecoles chrétiennes au Mont Saint-Louis.

Le 3 avril, il faisait annoncer dans la *Patrie*, une réplique. L'avis se terminait ainsi : " Il y a du *fun* à l'horiz on."

Le 7 avril, le *fun* de M. Fréchette prenait le train de Joliette, dans les bras de Messieurs G. Désaulniers et L. Taché. L'article du lauréat couvre quatre colonnes massives au *National* et de *L'Opinion publique*.

M. Fréchette est décidément un homme de *fun* ; malheureusement, le *fun* ne suffit pas pour établir une thèse, défendre une position et poser un homme.

A LA QUESTION

A la question, M. Fréchette.
De quoi s'agit-il entre-nous ?

VOTRE PREMIERE ACCUSATION

Vous avez dit :

“ Montrez-moi un collège classique où l'on enseigne à parler, à lire et à écrire. ”

Ceci met en conteste l'existence même de l'enseignement de la prononciation, de la lecture et de la calligraphie, dans les collèges.

Voilà le point en question, et vous ne sortirez de là que battu, s'il vous plait d'en sortir.

“ Parole d'honneur, les hommes qui sont à la tête de nos grandes maisons d'éducation ont l'air de considérer une bonne écriture comme incompatible avec des études classiques. ”

La nature de votre accusation se montre au jour ici. Dès qu'un directeur regarde une bonne écriture comme incompatible avec des études classiques, il est naturel que la calligraphie soit totalement négligée.

Le passage suivant, de votre lettre à Monsieur l'abbé Nautel, confirme :

“ Voyons, Monsieur l'abbé, la main sur la conscience, n'est-ce pas là la conversation habituelle des élèves de nos séminaires ? où est le professeur pour les reprendre ? Nulle part. Au contraire, les professeurs à quelques exceptions près, parlent exactement le même langage. ”

D'après vous, donc, les collèges laissent complètement de côté la prononciation, la lecture, la calligraphie.

VOS PREUVES

A

“ Il y a des expressions vicieuses dans les collèges. ”

20 Un professeur (il y a 20 ou 30 ans) a ridiculisé un élève assez avisé pour dire *bien* et non *ben*.

B

10 Ecoutez la lecture d'un mandement d'évêque du haut de la chaire.

2o Toute une communauté fut un jour prise d'un fou rire, tout le monde se tordait : un élève avait, à la lecture spirituelle, lâché la première phrase sur un ton de finale naturel.

C

Comparez un document signé par des anglais peu instruits, avec un document signé par nos prêtres, nos avocats, nos journalistes ; c'est une honte.

Nous avons donné sur chacun de ces points une réponse catégorique : nous avons fait ressortir le ridicule de certains faits.

Les lettres de monsieur Nantel ne contredisent pas nos réponses. Il a plaidé pour son collègue, c'est très bien.

Demandez, monsieur Fréchette, à chaque directeur de collège, ce qu'il pense de votre accusation. Nous vous défions de le faire, et de nous en donner des nouvelles.

VOTRE DEUXIEME ACCUSATION,

« Si l'on découvre encore *tant de lacunes* dans le mode d'enseignement de tout un corps composé de professeurs expérimentés.....que faut-il penser.....

VOS PREUVES.

1o. Je ne sais pas si les Frères des écoles chrétiennes enseignent à leurs élèves à parler leur langue correctement.

2o. Je sais assez vaguement qu'on donne, dans plusieurs de leurs établissements des leçons de lecture.

3o. J'ai feuilleté de nombreux cahiers d'exercices et de devoirs, et j'en conclus que la correction en a été faite à la hâte, bien trop à la hâte. On n'y sent pas toujours la main d'un professeur expérimenté et zélé.

4o. Pourquoi ces cadres en plâtre bronzé simulant l'or ?

5o J'aurais voulu voir des cahiers en belle cursive expédiée.

6o Pourquoi n'ai-je pas vu là une espèce de musée scolaire ?

7o J'aurais voulu voir aussi la série des livres scolaires en usage dans les écoles des Frères.

Il y a là des raisons qui ne valent pas leur pesant d'or. Donnons quelque valeur à la troisième et joignons-lui toutes

les autres. Que s'ensuit-il ? Qu'il y a des lacunes dans l'ensemble de ce que les Frères envoient à Odiago. Toute autre conclusion est possible, mais ni démontrée et ni probable. Au lieu de conclure relativement à l'exposition, monsieur Fréchette conclut relativement au mode d'enseignement :

“ S'il y a tant de lacunes dans le *mode d'enseignement*.....

Le système peut être bon, sans que les traités suivis, soient exposés.

De plus, le système peut être excellent, bien que la correction manuscrite ne soit point parfaite.

On nous dira : vous admettez cependant que l'exposition de Chicago donnera une bonne idée de votre système d'enseignement ? Nous l'admettons, à plusieurs points de vue ; à d'autres points de vue, nous ne l'admettons pas.

Nous ne sommes pas suffisamment habitués à travailler pour les expositions et à faire valoir notre *marchandise*.

Revenons à M. Fréchette. Nous l'avons dit, nous le répétons, sa conclusion ne découlait aucunement des prémisses, et voila pourquoi nous lui en avons fait reproche.

VOTRE TROISIEME ACCUSATION

“ Si l'on découvre tant de lacunes dans le mode d'enseignement de tout un corps composé de professeurs expérimentés..... que faut-il penser surtout de *tant de nos collèges classiques* ?

VOS PREUVES

- 1o Des jeunes gens qui viennent de quitter la casaque du collégien y enseignent le latin, le grec, la rhétorique et quelques fois certaines sciences.
- 2o Ces professeurs n'ont pas ouvert un livre de pédagogie.

Nous vous avons répondu, M. Fréchette, que des jeunes gens qui ont subi une vingtaine d'examens et qui connaissent leur matière, peuvent enseigner le latin, et l'enseignent de fait très bien ; qu'il y a dans nos collèges plusieurs professeurs spéciaux ; qu'il y a finalement, sous la gouverne des préfets d'études, une méthode pédagogique très bien suivie.

Les professeurs peu qualifiés, lorsqu'il y en a, sont imposés par une nécessité, qui n'est pas un crime, et que les directeurs déplorent plus que personne.

Voilà, monsieur Fréchette, l'analyse de votre premier article. Le cadre de la question est bien déterminé.

VOTRE RIPOSTE DU 7 AVRIL.

Vous répondez, c'est votre droit.

Que demande ici une juste appréciation ?

Que vous défendiez votre position, si elle est bonne.

Faites vous cela, dans votre *fun* ?

J'ai parcouru attentivement votre réponse et je n'y ai rien trouvé.....que le *fun* annoncé.

ARGUMENTS DE LA RIPOSTE.

J'ai droit de m'occuper d'éducation ?

Qui vous le conteste ?

C'est un crime d'insinuer que les études seraient plus complètes si l'on enseignait à parler correctement.....?

Non, ce n'est pas un crime, mais dire que les collèges négligent complètement le parler, la lecture, et la calligraphie, c'est pour le moins une fausseté.

Ils sont malveillants vos traits ?

Vous nous donnez, à tort et à travers, un certificat d'imbécillité, cela vaut-il de l'encens ou de la myrrhe ? Nous ne vous voulons du mal, M. Fréchette, que dans la mesure où vous nous enlevez notre bien.

Nous prétendons ne pas être de simples pions.

Nous prétendons avoir un langage plus soigné que celui que vous dénoncez ; nous prétendons également qu'il y a progrès marqué, et depuis longtemps, dans le choix des professeurs. Bref, nous prétendons avoir fait *selon nos moyens*.

Au reste, veuillez croire que le poète trouvera chez nous, toujours, autant de bienveillance qu'ailleurs.

« Un père de famille s'inquiéter de ce qu'on enseigne à ses enfants !

« Vous devez vous en inquiéter : ce qui ne vous autorise point à faire de fausses imputations.

“ Vous avez à mon adresse toute une famille d'aménités apostoliques :
Vous parlez en l'air vous jetez du ridicule

Est-ce mérite, oui ou non ?

Vous trouvez cela trop sévère ? j'en suis : vous voyez que
je suis de bon compte.

“ Incliné dans l'attitude pleine d'humilité et de componction que ma
qualité de méprisable homme marié m'impose..... j'ose

Le *fun* commence.

“ Différent des anciens apôtres qui enduraient patiemment les injures...

Les apôtres n'ont rien à faire ici, si ce n'est, toute-fois, pour
nous prêter ce dont Notre-Seigneur se servit un jour dans le
temple.

Si vis pacem, para bellum, positis ponendis.

“ J'ai la mémoire trop bonne pour m'exposer à un procès criminel.

Les arguments deviennent de plus en plus forts.

“ Une dame de Québec, qui avait lu vos *Coups de crayon* disait :
mais c'est un imbécile, cet écrivain-là ?

Vraiment ! elle vous a dit cela ? C'est très intéressant !!
Elle sera plus que marrie en voyant la peine que vous allez
vous donner pour confondre le susdit imbécile. Lorsqu'on
ne peut rien dire contre les raisons d'un homme, on tire sur
l'individu : ce qui équivaut à le frapper dans le dos. Vous
êtes un brave, continuez.

“ Etant en présence d'un personnage comme vous, simultanément
supérieur et directeur, d'un collège classique et d'un séminaire, qui est
censé y enseigner la rhétorique et la théologie, qui rédige entre temps
quatre journaux : *L'Étudiant*, le *Couvent*, la *Famille* et le *Bon Combat*,
ce qui ne l'empêche pas de publier..... si je ne dois pas vous confondre
avec un asile, je ne puis m'empêcher de vous considérer comme une insti-
tution.

M. Fréchette, vous êtes ici évidemment, essentiellement et
exclusivement un homme de *fun*.

Avant de nous considérer comme institution, portez donc sur
vous-même la considération, afin de peser ce que vous dites.

Le lecteur assiste ici à un phénomène intéressant, le *fun*
chez le poète, gagne rapidement les hauteurs.

Relevons certains faits :

1. Le supérieur du collège Joliette est le R. P. Beaudry,
depuis trente ans !

2. Le directeur, le R. P. Charlebois ;

3. Le directeur des séminaristes, le R. P. Corcoran, D. D ;
4. Le professeur de rhétorique, le R. F. Lévellé.
5. Votre serviteur enseigne la théologie, rédige le *Couvent* et le *Bon Combat* (*olim l'Etudiant*).

Dans quelle dialectique avez-vous vu qu'un directeur de collège soit censé y enseigner la rhétorique et la théologie ? L'homme renseigné montre toujours l'oreille.

«Le chef d'un collège éminent.

Tiens ! Nous ne pensions pas qu'il y eût pour vous un collège éminent.

«Le chef d'un collège éminent de la province crut devoir réclamer.

Oui, il vous a dit que vous vous trompiez par rapport à Sainte-Thérèse.

Est-ce un argument en votre faveur ?

Vous a-t-il dit que vous aviez raison pour les autres collèges ?

«Je ne lui ai pas ménagé ma main largement ouverte ».

Vos lettres nous en ont largement convaincu.

Par exemple, je vous soupçonne de jouer double jeu.

Vous nous supposez bien de l'esprit, tout à coup.

Je vois bien la dent.

Elle est visible, Dieu merci ! mais je vous demande si cette dent onctueuse est plus dirigée contre moi qu'e contre M. l'abbé Nantel ?

Quelle perspicacité !

«Si vous tenez rancune au distingué supérieur du collège de Sainte-Thérèse pour l'appréciation trop flatteuse qu'il a faite de votre monumental traité d'économie politique, je vais faire en sorte de détourner un peu les coups de dent de mon côté?».

Votre imagination, poète, vous jouera de mauvais tours. Monsieur Nantel a donné sur le dit traité une appréciation dont nous lui sommes reconnaissant. Il sait à quoi s'en tenir sur nos sentiments à son égard.

«Je vous réserve des surprises, M. l'abbé».

Ces surprises vont-elles établir vos accusations ? Pourquoi ne pas nous surprendre, tout de suite ?

..... Surprises qui vous feront regretter d'avoir gratuitement attribué...

Vous appelez cela *gratuit* ?

..... des intentions inavouables.

Avez-vous conscience de ce que vous écrivez, M. Fréchette ? Dès lors, prenez-en la responsabilité. Nous ne jugeons pas vos

intentions. Elles peuvent être excellentes. Disons qu'elles sont excellentes : nous voulons vous croire sur parole. Retirons même ce qui peut aller à l'encontre. Nous vous demanderons s'il suffit d'avoir d'excellentes intentions pour lancer en public des accusations propres à faire tort injustement au personnel de dix-sept collèges, au point d'obliger l'un des supérieurs de ces collèges à réclamer ?

..... des intentions inavouables à un homme qui ne demande qu'à fournir devant Dieu sa quote-part d'énergie et d'expérience dans les efforts que tous les hommes de bonne volonté doivent faire en faveur d'une cause aussi vitale que celle de l'éducation.

C'est très beau tout cela, mais veuillez, monsieur, fournir votre quote-part, sans briser les vitres. Une quote-part ne doit pas être nécessairement encombrante, et absolument massacrante.

"Vous mettez de mes amis en cause.

Ces messieurs de Nicolet doivent être, en effet, très flattés de ce que vous avez dit.

"Les professeurs de Nicolet ont pu tomber dans la faute que je reproche aux autres de ne pas surveiller assez le langage de leurs élèves.

Votre accusation comporte que les professeurs ne surveillent pas du tout. A la question.

..... Mais assurément aucun d'eux n'oserait jamais écrire " Nous avons entendu plus de prêtres que M. Fréchette, nous avons rencontré chez l'immense majorité une lecture très convenable". Rencontrer une lecture ! oh ! la la !

Votre remarque est fort juste : *confiteor et adhuc.*

Je vais vous en faire voir bien d'autres, monsieur l'abbé.

Cela démontrera sans doute et la vérité de vos accusations et la fausseté de nos dénégations !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Votre raisonnement est admirable. Vous devriez composer une dialectique et une critique, à la mode du jour.

Vous avez tort, selon nous, de prendre cette voie.

Cette épiluchure de nos livres démontrera que vous savez le français. Comme vous avez déjà cette réputation, vous devriez vous appliquer aujourd'hui à faire voir que vous avez de la logique et du jugement.

Et maintenant, comme le terrain de la discussion est, par vous, déplacé, permettez-nous de vous planter là et de clore le débat.

7 avril 1893.

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre.